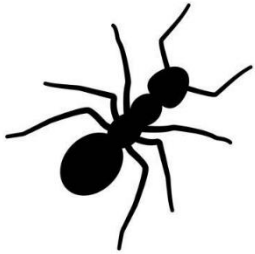




## Fourmis



Vous avez été très nombreux à répondre au questionnaire proposé le mois dernier. Nous vous en remercions. Les résultats confirment que nous sommes quasiment tous touchés par la prolifération des fourmis tapinoma.

De son côté, la Commune a continué à chercher des pistes pour réduire la présence des fourmis. Des essais ont notamment été réalisés avec un gel en plusieurs points du village.

Nous sommes toujours en contact avec la ville de Saumur et, localement, avec M. ASTRIC, entomologue, que beaucoup d'entre vous connaissent déjà.

Afin de faire un point de situation, la Commune organise une réunion publique

### **le mardi 19 mai à 18h à la salle polyvalente.**

Dans un premier temps, M. ASTRIC nous expliquera l'état actuel des connaissances sur les fourmis en général, tapinoma en particulier, car pour bien « combattre », il faut les connaître.

Ensuite, la Commune exposera les essais de méthodes employées pour tenter d'endiguer la progression des fourmis.

Enfin un temps d'échange avec M. ASTRIC, nous permettra d'étudier les possibilités pour que, collectivement, nous arrivions à endiguer la progression de tapinoma.

Afin de préparer la réunion dans les meilleures conditions, nous vous remercions de vous inscrire auprès de la Commune par téléphone (03.89.48.37.15) ou par courriel ([mairie@petit-landau.fr](mailto:mairie@petit-landau.fr)).



## Cross inter-écoles

Le cross inter écoles, qui concerne tous les élèves des écoles élémentaires des communes de la bande Rhénane (Petit-Landau, Niffer, Hombourg, Ottmarsheim, Bantzenheim & Chalampé) se déroulera cette année à Petit-Landau.

Les quelques 400 élèves attendus donneront le maximum pour gagner les différentes courses prévues en fonction des âges des élèves.

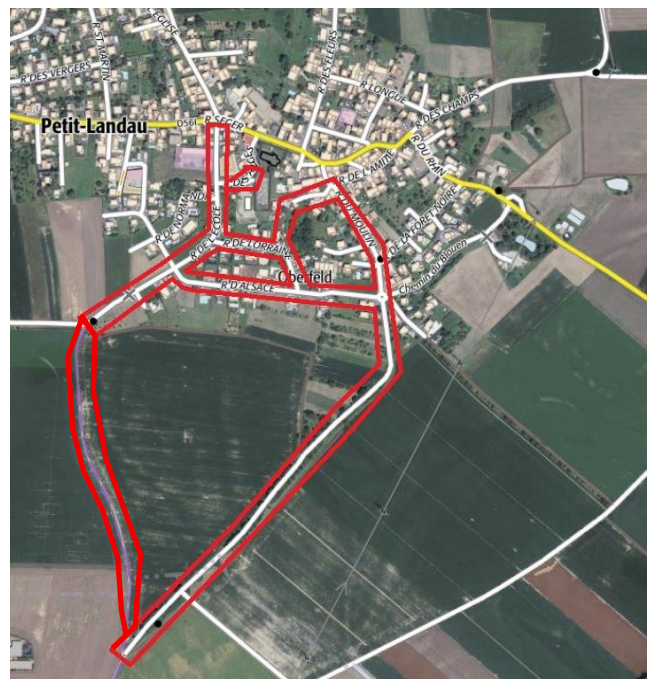
La base principale se situera sur le parking du multi-accueil.

Les circuits emprunteront les rues du village : rue de l'École, rue d'Alsace, rue de Lorraine pour les plus petits, piste cyclable vers Niffer, rue du Moulin, Sentier des Meuniers pour les plus grands.

N'hésitez pas à venir les encourager tout au long de la matinée.

La circulation sera temporairement interdite au moment du passage des enfants.

Un arrêté municipal sera pris pour la sécurité de tous.



## Bruit / nuisance sonores

La période estivale approchant, nous rappelons à tous nos concitoyens que, conformément à l'arrêté municipal n°12.2014, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que **tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et nettoyeurs à haute pression et autres** sont interdits :

- les dimanches et jours fériés toute la journée,
- les jours ouvrables avant 8 heures du matin et après 20 heures le soir.
- Le samedi entre 12 et 13 heures.



**Il serait par ailleurs souhaitable de respecter les pauses repas.**



Enfin nous vous rappelons que, la belle saison étant de retour, **les scooters, les cris des baigneurs dans leur piscine, les musiques trop fortes, notamment le soir sur les terrasses, les jeux d'enfants (jeunes et moins jeunes) dans les jardins (trampolines et autres) et les aires de jeux** constituent, eux aussi, des nuisances.

Il est rappelé que les horaires d'ouverture du **City Stade, rue des Anges**, ont été fixés de **8h à 20h**. Nous demandons aux usagers de respecter ces horaires pour la quiétude de tous. Les agents de la Gendarmerie et de la Brigade Verte effectueront des rondes pour s'assurer du respect des horaires.

Nous espérons pouvoir compter sur le civisme de chacun pour que nous puissions continuer à tous vivre ensemble sereinement et conserver la qualité de vie à Petit-Landau. Néanmoins, les services de Gendarmerie (composez le 17 si nécessaire) et les agents de la Brigade Verte seront particulièrement vigilants cet été quant au respect de l'arrêté municipal précité.



## Fin du réseau téléphone



Orange informe que dans le cadre de la suppression du réseau téléphonique cuivre, Petit-Landau sera totalement déconnecté d'ici à 2030.

Il faudra donc que, d'ici cette date, tous les logements soient connectés à la fibre ou à un réseau mobile.

Nous invitons toutes les personnes habitant dans des logements encore reliés au réseau cuivre historique de prendre leurs dispositions.

Les services de la Mairie se tiennent à la disposition des personnes concernées pour les assister le cas échéant.

## Agenda

- Samedi 9 mai de 8h30 à 11h30 : Troc de plantes par l'ACL à la Maison Villageoise.
- Mardi 12 mai de 9h à 13h : Cross inter-écoles dans les rues de Petit-Landau.
- Lundi 18 mai à 20h : Conseil citoyen à 20h à la maison villageoise.
- Vendredi 22 mai à 18h30 : réunion de la commission jeunes à la maison villageoise.
- Vendredi 22 mai à 19h30 : Soirée jeux par l'ACL à la maison villageoise.
- 4,5 & 6 juillet 2026 : ouverture du bistrot communal.
- Samedi 12 septembre : Journée Citoyenne à Petit-Landau.

Petit-Landau, le 5 mai 2026  
L'équipe Municipale



Mairie de Petit - Landau  
3 rue Séger 68490 PETIT-LANDAU  
Tél. 03.89.48.37.15  
[mairie@petit-landau.fr](mailto:mairie@petit-landau.fr)